

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1735>



# COLLECTIVITES LOCALES D'OCCITANIE : VOS MISSIONS AUPRES DES PLUS PRECAIRES AVANT NOTRE-DAME



par dominique li me : lundi 3 juin 2019

- Thématiques - Démocratie -

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**COLLECTIVITES LOCALES D'OCCITANIE : VOS MISSIONS AUPRES DES PLUS PRECAIRES AVANT NOTRE-DAME**

**5 juin :  
Quête déambulatoire pour la ré-attribution des 3,5 millions offerts par nos collectivités pour la reconstruction de Notre-Dame**

**Deux rdvs simultanés à 14h :**

– Devant le Conseil Régional

– Devant le Conseil Départemental

Déambulations jusqu'à la jonction des deux cortèges au Capitole

Pour les retardataires rdv à 16h à la Mairie de Toulouse

Au lendemain du 15 avril 2019, nous, citoyen-ne-s, associations et collectifs de soutien aux personnes en situation de précarité, avons appris avec étonnement puis colère, que les Collectivités de notre territoire souhaitent donner l'argent dédié aux populations dont ils ont la charge... pour Notre Dame de Paris. Un monument certes important, mais qui dépend d'autres autorités. Ainsi, le Conseil Régional d'Occitanie a promis 1.5 millions d'Euros, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 1 million d'euros et la ville de Toulouse et Toulouse Métropole, 1 million d'euros également.

Le manque de moyens et la saturation des dispositifs d'accueil ou d'accompagnement sont dénoncés par les acteurs de terrain depuis de nombreuses années. L'impact des difficultés rencontrées par les personnes les plus fragiles est de plus en plus alarmant. Non seulement la question de l'hébergement, du logement, de l'accès aux soins, à la nourriture, à une (fin de) vie digne mais aussi la reconnaissance des droits des personnes étrangères, précaires, en situations de handicap, âgées.

Les situations d'urgence nécessitant des moyens exceptionnels sont quotidiennes dans les domaines sanitaires et sociaux. Les travailleuses et travailleurs de ces secteurs font des demandes de financements régulièrement. Il leur est répondu que les Collectivités n'ont plus les moyens.

Dans ce contexte, où de plus en plus de personnes sont en situation de grande précarité et où les pouvoirs publics se désengagent chaque année un peu plus, comment peuvent-ils décemment donner des millions pour reconstruire un bâtiment parisien alors qu'ils ne mènent pas à bien leurs missions sur leur territoire ? Cette levée de fonds instantanée prouve bien que le manque de crédits alloués à la prise en compte des plus fragiles relève bien d'un choix politique, et non d'un manque réel de ressources.

Nous demandons que ces 3,5 millions d'euros soient ré-orientés vers des projets du sanitaire et du social.

A titre d'exemple, 1 million d'euros représentent le financement de :

– l'augmentation du tarif autorisé des services d'aides et d'accompagnement à domicile (SAAD) des personnes âgées et handicapées pour réduire la maltraitance ou l'augmentation du fond départemental de compensation (FDC) pour financer le reste à charge d'aide technique des personnes handicapées (fauteuils roulants par exemple)

– 30 places en maison d'enfant à caractère social (MECS) pendant 3 ans pour les mineur·e·s isolé·e·s étrangers

– La construction de 7 logements sociaux

– 30 places d'hébergement et de stabilisation pendant 3 ans

Collectifs signataires : - Lutttes Sociales Toulouse - Droit Au Logement (DAL) 31 - Collectif d'Entraide et D'Innovation Sociale (Cédis) - Goutte de Vies - Collectif Enfance 31 - Groupement Pour la défense du travail Social (GPS) - Case de Santé - Sud Santé Sociaux - Sud Collectivités Territoriales - Ligue des Droits de l'Homme TOULOUSE - Handi-social - RESF 31 - FCPE 31